

**CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET 3<sup>ème</sup> CONCOURS  
D'ATTACHÉ TERRITORIAL DE CONSERVATION  
DU PATRIMOINE**

**SESSION 2019**

**ÉPREUVE DE NOTE DE SYNTHÈSE DANS LA SPÉCIALITÉ**

**ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :**

**Note de synthèse à partir d'un dossier composé de documents à caractère scientifique dans le champ patrimonial concerné, selon la spécialité du candidat choisie au moment de l'inscription au concours (Archéologie ou Archives ou Inventaire ou Musées ou Patrimoine scientifique, technique et naturel).**

Durée : 4 heures

Coefficient : 3

**SPÉCIALITÉ : ARCHÉOLOGIE**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 34 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

Vous êtes attaché territorial de conservation du patrimoine, responsable du service départemental d'archéologie au sein du Conseil départemental de CULTUREDEP.

Votre directrice des affaires culturelles vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur le développement d'actions de médiation en archéologie en direction du jeune public.

#### Liste des documents :

- Document 1 :** « Circulaire du 10 mai 2017 relative au développement d'une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle, dans tous les temps de la vie des enfants et des adolescents » (extrait) - *Ministère de la Culture et de la Communication* - 10 mai 2017 - 2 pages
- Document 2 :** « La médiation en archéologie : une responsabilité partagée ? » *Ministère de la Culture et de la Communication* - 3 juin 2015 - 6 pages
- Document 3 :** « État des lieux de la médiation archéologique en Île-de-France » (extrait) - Isabelle De Miranda et Jean-Luc Rieu - *Revue archéologique d'Île-de-France*, 5 - 2012 - 5 pages
- Document 4 :** « Il y a 15 000 ans Etiolles » - *Association ArkéoMédia - archeologie.culture.fr* - 2018 - 7 pages
- Document 5 :** « Métiers / Nicolas Hirsch, médiateur au service archéologie de la Ville de Lyon » - Samuel Vincent - *Histoires Lyonnaises* - 20 juin 2018 - 2 pages
- Document 6 :** « Des apprentis archéologues au collège ! » - *Arkéo Junior* - 2015 - 4 pages
- Document 7 :** « Un parcours expérimental en éducation artistique et culturelle » - *inrap.fr* - 20 avril 2017 - 1 page
- Document 8 :** « La restitution auprès des publics » (extraits). Le service territorial d'archéologie : enjeux, missions, moyens et outils - Claude Héron - *La lettre du cadre territorial. Dossiers d'experts* - Consulté le 20 février 2019 - 3 pages
- Document 9 :** « Pourquoi les archéologues revisitent le chantier de la médiation » - *LaGazette.fr* - 21 novembre 2018 - 2 pages

#### Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Culture et de la  
Communication

Ministère de la Culture  
et de la Communication

10 MAI 2017 - 2017/003

SG / SCPCI / MPDOC

**Circulaire du 10 mai 2017  
relative au développement d'une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique  
et culturelle, dans tous les temps de la vie des enfants et des adolescents**

NOR : MCCB1712769C

Le 10 mai 2017

**La ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la ministre de la Culture et de la Communication, le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, la secrétaire d'État chargée de la ville à Mesdames et Messieurs les préfets, Mesdames et Messieurs les recteurs d'académie, Mesdames et Messieurs les vice-recteurs, Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux des affaires culturelles, Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.**

L'éducation artistique et culturelle (EAC) est l'une des politiques publiques fondamentales développées par l'État. Fortement soutenue par les collectivités territoriales, elle s'est progressivement affirmée comme un domaine de l'action publique essentiel à l'épanouissement des enfants et des adolescents, en ce qu'il vise à garantir à tous les jeunes un accès à la culture, aux œuvres et aux expériences sensibles. Elle favorise la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine et participe au développement de la créativité et des pratiques artistiques. Elle s'appuie sur les enseignements artistiques assurés à l'école, au collège et au lycée, qui font partie intégrante de la formation générale au primaire et au secondaire, et qui font l'objet d'enseignements spécialisés dans le second cycle et d'un enseignement supérieur. L'EAC contribue également à l'apprentissage de la citoyenneté, dans une approche humaniste et fraternelle.

L'action gouvernementale a permis de donner un cadre à cette politique, de la sécuriser grâce à des moyens humains et financiers renforcés, d'améliorer le dialogue entre les ministères et avec les collectivités territoriales. Trois lois sont venues étayer l'objectif affiché par l'État d'une éducation artistique et culturelle pour toutes et tous :

- la loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école de la République, qui a institué le « parcours d'éducation artistique et culturelle » (PEAC) et a inscrit la culture dans le « Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture » ;
- la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), qui a affirmé le caractère partagé de la compétence culturelle et a introduit dans les politiques culturelles de l'État et des collectivités territoriales le respect des droits culturels des personnes ;
- la loi du 7 juillet 2016 sur la liberté de la création, l'architecture et le patrimoine (LCAP), qui a inscrit l'éducation artistique et culturelle au cœur des missions des labels du ministère de la Culture et de la Communication.

A ces trois lois majeures sont venus s'ajouter plusieurs textes réglementaires, dont la circulaire du 3 mai 2013 et l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2015 relatif au parcours d'éducation artistique et culturelle et à son référentiel. S'y ajoutent des dispositifs qui facilitent le déploiement de l'EAC sur l'ensemble des territoires, tels que la réforme des rythmes éducatifs ou l'accord du 28 avril 2016 sur le régime d'assurance-chômage concernant les artistes et techniciens intermittents du spectacle.

La feuille de route interministérielle sur l'éducation artistique et culturelle du 11 février 2015 a fixé des objectifs communs aux deux ministères porteurs de cette politique (Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche, Culture et Communication), en lien avec l'ensemble des acteurs publics. Le Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle (HCEAC), présidé par les deux ministres, a été renforcé dans ses missions, et a présenté en juillet 2016 une « Charte pour l'éducation artistique et culturelle », établissant pour la première fois les dix principes-clés de l'EAC, partagés par les acteurs de la culture, de l'éducation et de la jeunesse, et validés aussi bien par l'État que par les collectivités territoriales. Cette charte, confirmant l'esprit et la lettre de l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2015, reconnaît notamment l'EAC comme une éducation « à l'art » et « par l'art ».

La convention interministérielle au profit des habitants des quartiers populaires signée le 8 février 2017 et qui lie le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de la Culture et de la Communication, vient renforcer le partenariat déjà existant et actif entre les deux signataires, en association avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sur les actions relatives à l'EAC. Cette convention a vocation à se décliner sur tout le territoire afin de promouvoir les pratiques artistiques et culturelles via les contrats de ville.

Elle permet tout à la fois :

- de soutenir les actions qui participent de la réduction des inégalités d'accès à l'offre et au développement des pratiques culturelles des habitants des quartiers de la politique de la ville ;
- de démocratiser l'excellence conformément à l'engagement pris par les ministères en charge de l'éducation, de la culture, de la ville et de la jeunesse lors des comités interministériels Égalité et Citoyenneté (CIEC).

Ces avancées importantes étaient un préalable nécessaire pour mettre toutes les parties prenantes en relation, afin de tendre à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle. Grâce au PEAC, entré en vigueur à la rentrée 2013, et à l'action résolue des professionnels des arts, de la culture et de l'enseignement, des artistes, des équipes animant les lieux culturels et socio-culturels, des acteurs du milieu associatif, du monde éducatif et des collectivités territoriales, il s'agit à présent de poursuivre cette montée en puissance.

La présente circulaire s'appuie sur ce corpus ainsi que sur les préconisations de la mission conduite par la députée Sandrine Doucet, dont les conclusions ont été remises au Premier ministre le 25 janvier 2017. Elle vise à mieux structurer l'action de l'État sur les territoires et à favoriser le développement de l'éducation artistique et culturelle, avec une priorité donnée aux populations et aux territoires les plus vulnérables.

(...)

.../...

## *La médiation en archéologie : une responsabilité partagée ?*

### **Benoît Kaplan, sous-directeur de l'archéologie – présentation de l'atelier**

L'archéologie est une discipline spécifique avec une dimension pluridisciplinaire, à la croisée des sciences dures et des sciences humaines. Elle constitue également une pratique scientifique de terrain, qui s'exerce principalement en plein air et qui la met directement en contact avec les publics. Elle nécessite dès lors une médiation adaptée et en accord avec le rayonnement de la discipline, en tenant compte, notamment du regard porté sur la figure de l'archéologue et sur le produit de son travail. La médiation porte donc sur :

- Les résultats des recherches menées sur les vestiges et sur l'histoire du territoire (état de société à un moment donné, rapport de la société à son environnement). ;
- Les méthodes spécifiques de l'archéologie, qu'il est d'autant plus important de révéler compte-tenu de la remise en question de « l'Empire de la raison » sur lequel s'appuie pourtant la discipline (réinterprétation / enrichissement / dépassement des savoirs).

L'esprit de ces ateliers est de prolonger le colloque de novembre 2014, « l'archéologie à la rencontre des publics » et de mener une réflexion collective sur et autour de l'archéologie. L'objectif des ateliers est donc de faire remonter des idées, de les partager et les diffuser sur un modèle résolument participatif. Le rythme souhaité est de 2 à 3 ateliers dans l'année. Le prochain se tiendra à l'automne.

L'atelier d'aujourd'hui portera sur la médiation en archéologie et le rôle du médiateur.

L'archéologie est une discipline complexe où se côtoient des sciences dures et des sciences humaines. Au-delà de la fouille et de l'étude des vestiges, la valorisation tient une place capitale dans la discipline. Elle est complexe scientifiquement mais trouve un écho favorable dans la société. La transmission des savoirs est aujourd'hui une évidence entre les scientifiques et les publics passionnés et attirés par l'archéologie, les archéologues et leur travail.

Il est important de médiatiser les résultats de la recherche à l'ensemble de la société (scientifiques et profanes). L'archéologie met en avant les relations des sociétés entre elles, des hommes entre eux et de l'homme avec son environnement. Elle possède des méthodes spécifiques à mettre en avant, permettant une approche raisonnée du passé et des sociétés. Pour autant que souhaite-t-on valoriser auprès du public ? L'émotion ? Des fondements scientifiques ?

Pour ce premier rendez-vous des Ateliers, nous allons donner la parole à trois intervenants :

- **Frédéric Kletz**, enseignant à l'École des Mines de Paris, reviendra sur l'étude « Entre continents et archipels, les configurations institutionnelles de la médiation », au-delà de l'archéologie simplement, domaine culturel : définition des rôles des uns et des autres, des associations etc.
- **Marc Bouiron**, conservateur du patrimoine et chef du service archéologique de la ville de Nice nous présentera les actions de médiation dans le service ? Comment se placer par rapport aux autres services et notamment, les musées ?
- **Fabrice Denise**, conservateur du patrimoine, responsable des publics au musée de l'Arles Antique présentera les actions de valorisation du musée et notamment avec l'exemple des fouilles *Arles Rhône 3*.

## Frédéric Kletz, enseignant, École des Mines de Paris – la médiation dans le domaine culturel

Il s'agit d'évoquer la médiation culturelle en général et la variété des acteurs impliqués dans ce domaine (collectivités, associations...). La médiation est née dans les années 80 dans de nombreux musées (notamment avec le Centre Pompidou) puis s'est très rapidement étendue pour être désormais partout présente sous des formes très variées. Elle n'est plus cantonnée aux lieux culturels et existe souvent "hors les murs".

Depuis 10 ans, la réflexion est ouverte sur les problèmes rencontrés par les médiateurs. Il s'agit d'une activité difficile à gérer et nécessitant un véritable accompagnement. Une étude a été effectuée en 2008 – 2009 à la demande du ministère de la Culture et de la Communication (DEPS + DEFEM) sur l'évolution des emplois de la médiation dans le milieu culturel. Il existe aujourd'hui une dizaine de milliers de « médiateurs » : il y a donc un développement important de ce métier dont il faut comprendre et définir les caractéristiques pour savoir comment soutenir son émergence et son développement. Cette étude se fonde sur 48 lieux et sur 100 entretiens (avec des médiateurs, des directeurs, des conservateurs...).

Cette étude a permis d'identifier plusieurs facteurs de développement du métier :

- La médiation était initialement destinée à privilégier l'interaction directe entre une œuvre et son spectateur. Le rôle d'un médiateur devant accompagner le spectateur s'est finalement imposé comme une nécessité. Les artistes eux-mêmes peuvent présenter leur œuvre mais entrent en concurrence avec les médiateurs ; certains artistes reconnaissent également leur incapacité à dialoguer avec tous les publics, comme les scolaires par exemple. On note une acceptation progressive du métier de l'éducateur, en premier lieu pour le Ministère de l'Éducation nationale.
- On pensait que le métier de médiateur allait s'imposer de lui-même, sans assise professionnelle préalable ; or, c'est surtout le développement des emplois jeunes particulièrement dans le milieu culturel qui l'a entraîné.
- La politique de médiation initialement portée par l'État est désormais soutenue par les collectivités territoriales.
- les formations spécialisées pour les médiateurs sont de plus en plus nombreuses mais sous divers intitulés non clairement identifiés comme tel (chargé d'actions culturelles, etc.)

Dans ces conditions, comment la médiation peut-elle se constituer en métier ? Comment faire face à d'autres métiers aux assises professionnelles déjà établies ? Ce sont les acteurs de la médiation eux-mêmes, plus que de l'État et des collectivités, qui travaillent à cette mutation et militent pour la création d'un corps de métier à part entière.

Constat des problèmes rencontrés : quelles conditions de travail pour ces médiateurs ? Et quelle reconnaissance ?

- Un sentiment de marginalisation des médiateurs par rapport à leurs collègues directs et indirects (leurs institutions de rattachement, le MCC...) : pas de bureaux dédiés, ni d'espace même symbolique dévolus à la médiation, pas ou peu associés aux réunions (souvent associés à la dernière minute et en aval de la réflexion sur les programmes culturels), pas d'objectifs professionnels...

- Pas de processus dédié de professionnalisation : métier non encore identifié comme tel et sans encadrement spécifique de la part des tutelles.

Les médiateurs ont un savoir-faire particulier et contribuent directement et activement au rendement des institutions. Pour autant, ils restent perçus comme des prestataires extérieurs, comme si la médiation était extérieure à l'institution et relevait plutôt de la sphère privée ou associative.

Ces constats sont à nuancer car il existe différentes catégories de médiateurs à contextualiser en fonction des catégories de publics et différents pôles d'activités :

- L'animation et l'interface avec le public (gestion des différentes catégories de publics) ;
- La conception de l'animation (concentration sur les contenus).

En fonction de ces deux pôles d'activités, les médiateurs peuvent avoir une position très variable:

- Les agents hyper-spécialisés dans l'une ou l'autre fonction (public ou contenu), avec dès lors un risque de cloisonnement ou de déconnexion avec les autres agents ;
- Le format « Bureau des méthodes » : spécialistes de la conception des dispositifs, avec des relais spécialisés pour concevoir les contenus et pour gérer les publics sur le terrain : chaîne d'intervention complète et cohérente, sans risque d'isolement du médiateur ;
- Agents très polyvalents qui gèrent tout de A à Z ;

Bien souvent, les concepteurs sont bien intégrés aux équipes à la différence des agents de terrain, qui sont en prise directe avec les publics. La définition du rôle du médiateur est donc essentielle et mériterait d'être organisée par les institutions et le MCC.

Alors que le métier commence à se développer, deux dangers apparaissent :

- Le développement important du numérique qui a tendance à se substituer à la médiation humaine qui de fait, trouve difficilement ses marques ;
- La démocratisation culturelle risque de remettre en question le rôle du médiateur, puisque c'est le public qui déterminera l'offre culturelle ;

Mais finalement, on remarque que plus il y a de « numérique » et de public, plus il y a besoin d'un « accompagnement humain ». C'est le constat actuel d'une nécessité de l'humain comme complément des outils informatiques standards.

### Débats :

Le public s'interroge sur la relation entre médiateurs et concepteurs de contenu; car ils sont généralement distincts sauf peut-être dans les petites structures.

Se pose alors la question de la définition de la médiation. Doit-on la considérer comme une activité d'accompagnement des publics ? Le médiateur apparaît dès lors comme un intermédiaire entre les savoirs des spécialistes et les attentes des publics. Mais les médiateurs peuvent aussi être des concepteurs (de contenus et d'outils), même si une résistance au partage des connaissances est ressentie par les médiateurs. C'est une définition à géométrie très variable en fonction des autres intervenants.

Pour autant la fonction de médiateur est initialement mal définie. La question de la formation se pose. Il y a encore peu de temps, les formations n'étaient jamais axées sur cette fonction ni identifiées comme telles. Or et même si le mot de médiateur ne figure pas explicitement, une liste d'intitulés labellisés de masters a été établie dans le cadre de la réforme des masters et il est dorénavant interdit d'introduire ce terme !

Cela peut s'expliquer par le fait que ces formations se veulent plus larges et polyvalentes en termes de débouchés. La mission de médiateur ne serait-elle dès lors pas suffisamment attractive ou « noble » pour constituer une formation à part entière ? Une institution telle que *Universcience*, met en place une formation consacrée à la médiation scientifique avec la création d'une école de médiation qui délivrera un label dédié. Elle vise aussi à créer un référentiel de métier explicitant les missions et les moyens du médiateur.

A l'Inrap, on remarque que les archéologues sont très au contact des publics et participent aussi à la mise au point des outils de médiation avec un professionnel de l'action culturelle. Il s'agit d'une vraie conception en binôme. Les actions menées en milieu scolaire sont également conduites et co-pilotées avec des structures professionnelles. Il y a une grande variété d'associations et d'équipes en fonction des situations. Globalement, il y a un fort rapport direct entre le public et l'archéologue qui s'en trouve valorisé et peut présenter directement au public son métier. Le contenu de la médiation s'en trouve ainsi enrichi.

Au Musée d'Archéologie Nationale, la médiation est assurée par les guides de la Réunion des Musées Nationaux et les conservateurs qui le souhaitent. Que deviendraient ces guides si les médiateurs devenaient un corps professionnel à part entière et reconnu par le ministère ? Ils ne seront pas reconnus directement et en amont par le MCC, mais *a posteriori* en fonction des besoins constatés.

Il faut enfin rappeler qu'un archéologue n'a pas l'obligation de faire de la médiation - il est là avant tout pour faire de la recherche et produire des contenus scientifiques, d'où la nécessité d'intervenants extérieurs pour produire les contenus de médiation.

### **Marc Bouiron, conservateur du patrimoine - service archéologique de la Ville de Nice**

Le service municipal archéologique a été créé en 2008 (création liée aux opérations archéologiques préalables à la construction du tramway) et vient tout juste de s'étendre à l'échelle de la métropole. Au début, c'était une cellule embryonnaire composée d'un seul agent et qui en compte désormais 13 de manière permanente. Plusieurs services municipaux coexistaient ; certains sont restés des entités distinctes comme le service du patrimoine, tandis que d'autres furent regroupés. Les habitants et les élus étant peu familiers des pratiques archéologiques au moment de la création d'un service pour les opérations de terrain, il semblait essentiel de valoriser les découvertes et de montrer l'apport de l'archéologie à la connaissance du patrimoine de la ville. Malgré ces besoins de valorisation, il n'y a jamais eu de poste de médiateur créé au sein du service municipal et ce sont les archéologues qui assurent la médiation. En revanche, au musée de la ville, des médiateurs assurent les missions de valorisation.

Quelles sont les activités de médiation réalisées par le service archéologique ?

- Une signalétique *in situ* au moment des fouilles ainsi qu'une synthèse des résultats ;
- De nombreuses conférences sont organisées, à des moments « stratégiques » et lors d'événements comme les Journées Européennes du Patrimoine, les Journées Nationales de l'Archéologie ou encore, les Rencontres Portuaires) ;
- Des visites de sites avec les guides conférenciers de la Ville ;
- Des visites de chantier de fouille, organisées par une archéologue de manière informelle et qui rencontrent un grand succès auprès du public ;
- Des expositions sur les découvertes et sur le métier d'archéologue ;



- La publication de brochures gratuites ou romans historiques intégrant les dernières connaissances scientifiques, des monographies un peu vulgarisées sur les sites fouillés ou des ouvrages plus pointus sur les ressources documentaires. ;
- Quelques actions particulières comme des visites thématiques autour de l'archéologie du bâti, émission TV...

### Débats :

L'assistance remarque qu'il existe une déconnexion entre les archéologues de la ville et les médiateurs qui eux sont affectés au musée. Il s'agit plus d'un héritage du passé que d'un choix de travailler parallèlement : la Ville a embauché en priorité des archéologues de terrain pour réaliser des opérations archéologiques préventives et qui peuvent ponctuellement élargir leur activité à la médiation. Il y a aussi des limites respectives de mission pour chaque entité : le musée doit être ouvert à tous les publics et proposer des activités de médiation, alors que les services archéologiques de la Ville interviennent d'abord sur les opérations de fouilles. La médiation des activités de terrain et des sites *in situ* sont alors exercées de manière radicalement différente que dans le musée ; l'archéologue chargé de l'opération de terrain est sollicité pour faire un travail de médiation et même si ce n'est pas sa spécialité, ces initiatives, notamment les conférences sont appréciées du public.

L'archéologue peut-être comparé à l'artiste qui produit, tandis que le médiateur tient le rôle de pédagogue qui transmet. Même si les rôles ne sont pas si étanches, le cœur du métier de l'archéologue n'est pas la médiation, mais bien l'étude, la fouille, l'analyse et la production de résultats. Il en va autrement pour les musées dépositaires des produits de fouilles et dont l'une des principales missions est de transmettre ; on peut noter l'analogie avec le conservateur qui certes doit transmettre, mais en conservant plus qu'en communiquant. La mission de médiation serait donc secondaire pour les conservateurs et les archéologues, même si les situations sont moins schématiques dans la réalité et toujours fonction des moyens et des volontés...

Il serait souhaitable d'enrichir les missions des archéologues, des conservateurs et de tout autre spécialiste en y intégrant la médiation, mais les moyens, le temps comme les ressources manquent. Et il faut surtout rester réaliste ; le premier rôle de l'archéologue n'est pas la médiation. Il est nécessaire de donner aux publics le savoir acquis sur le terrain et au cours des recherches mais, il n'est pas donné à tout le monde de savoir transmettre son savoir-faire et ses connaissances. L'archéologue agit avec les moyens dont il dispose et en fonction de la situation (conférences, JEP...) et de ce qui lui est demandé. Le rôle du médiateur en revanche, est de toucher 100% des publics et de déployer son savoir-faire en adéquation avec cette perspective.

Aujourd'hui, le besoin de médiation est devenu si prégnant qu'il entraîne la création d'un corps de métier à part entière, au même titre que l'archéologie a été créée sur la base de besoins qui se sont accentués et précisés (sur le préventif notamment). Faudrait-il créer une archéologie « éducative ludique » ? Pourquoi les médiateurs ne pourraient-ils alors pas s'approprier les connaissances des archéologues comme celles d'autres spécialités (histoire de l'art) ? Encore une fois on évoque la nécessité d'un double cursus (spécialisation) pour les médiateurs.

L'archéologie revêt également un enjeu politique avec le risque d'une instrumentalisation possible par les médias... S'il existe une communication interne pour légitimer la nécessité d'un service propre à l'archéologie dans une commune au patrimoine riche et si médiatiser, c'est rendre public au plus grand nombre les résultats des fouilles et des recherches, à Nice comme ailleurs, l'enjeu est de montrer que l'archéologue produit du savoir contribuant à mieux comprendre nos sociétés, sans toutefois en freiner l'évolution.

## **Fabrice Denise, conservateur du patrimoine : responsable du département des publics - musée départemental d'Arles Antique**

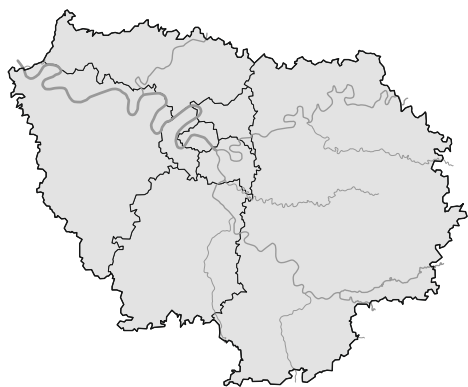
Après une brève présentation du musée d'Arles Antique et des axes de médiation, un focus est fait sur l'opération archéologique subaquatique *Arles Rhône 3* et les actions de médiation réalisées en parallèle. De nombreuses découvertes ont été effectuées dans le Rhône depuis 2008 au cours de fouilles programmées. Ce chantier a réuni plusieurs corps de métiers (scaphandriers, archéologues, restaurateurs, médiateurs). Les médiateurs avaient pour rôle principal de coordonner les rencontres avec le public à raison d'une fois par semaine environ. Différentes médiations ont été mises en place comme des ateliers pour les scolaires, des croisières thématiques conviant des spécialistes comme des géomorphologues pour des conférences, des manifestations hors site (concerts, dégustations, spectacles, « l'archéofestif »). La médiation a aussi porté sur la création d'un site Internet dédié à l'opération archéologique en cours (portail vidéo et photo) mis en ligne sur le site du musée (fruit de collaborations entre médiateurs, archéologues, infographistes). Les médiateurs sont aussi intervenus en milieu scolaire par l'accompagnement en classe primaire avec association ASTEP (Accompagnement en Science et Technologie à l'école primaire). Les élèves ont ainsi pu dialoguer directement avec des spécialistes. Sur plusieurs années, le public touché était environ de 15 à 20 000 personnes.

Qu'est-ce que la médiation ? Elle s'applique à toute une chaîne opératoire, de la fouille au musée, soit donc sur les 3 temps de travail de l'archéologue (en amont / en cours / en aval d'une fouille). La médiation ne doit donc pas être l'apanage des corps de spécialistes mais plutôt celui de médiateurs objectifs, même si ces derniers peuvent également être archéologues. C'est une alchimie entre plusieurs spécialités qui contribue à la qualité de la médiation. Et même si le public apprécie de rencontrer un spécialiste, le médiateur doit être un expert-facilitateur et pas un simple traducteur de l'archéologue auquel il se substituerait. Une confusion entre communication et médiation existe : il faut mettre à profit la puissance des médias et leurs outils qui peuvent servir les médiateurs.

Appliqué à l'archéologie, qu'est-ce que le médiateur ?

- Sa fonction : il est concepteur, planificateur et acteur d'activités. Mais pour ce faire, il doit être associé aux spécialistes afin de produire les contenus. Missions solidaires.
- Son statut : il faut sortir du bénévolat et bien l'identifier dans un organigramme. Pour une meilleure reconnaissance au sein d'une institution pour laquelle il travaille. D'où l'importance des fiches de poste : le médiateur doit avoir un tronc commun de compétence + une spécialité (une catégorie de public ou une période historique par exemple) ;
- Sa formation : elle doit être d'un haut niveau de qualification (minimum bac + 3) en sciences humaines et si possible un double cursus (archéologie). Malheureusement, il n'existe pas encore de cursus spécialisé !
- L'avantage : une interface entre le public et le spécialiste, et donc une polyvalence à cultiver. La transversalité du dialogue avec différents corps de métier comme avec le public : (une variété de publics) est nécessaire pour concevoir des outils à leur usage.

Si au musée de l'Arles Antique, la médiation porte plus souvent sur la discipline archéologique que sur le patrimoine archéologique, la discipline ne doit pas être réduite à une opération technique. La diversité des acteurs en est la preuve.



## ÉTAT DES LIEUX DE LA MÉDIATION ARCHÉOLOGIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

### INTRODUCTION

Depuis une quarantaine d'années nous observons un fort développement de la médiation archéologique en France. Des structures ont été créées et d'autres ont intégré, au sein de leur activités de recherche ou de conservation, des actions de diffusion auprès du public. La discipline archéologique, longtemps confinée dans les laboratoires de recherche, dans les cabinets de curiosités ou discutée au sein de sociétés savantes, s'est alors ouverte, d'une manière quasi fulgurante au grand public, par des voies et des modes d'intervention très variés. Toutefois, nous n'avons actuellement aucune vision de la répartition nationale ou régionale de ces structures tant elles sont noyées dans le tissu économique, social et culturel. Par ailleurs, nous ne possédons qu'une image très floue de leur nature, leur fonctionnement, leurs objectifs, leur degré de contribution à la valorisation et la préservation du patrimoine ou encore de leurs relations avec le milieu de la recherche.

Afin d'éclairer ces différents aspects et d'acquiescer une vision plus nette des implications politiques, économiques, sociales et culturelles de la médiation en archéologie aujourd'hui à l'échelle régionale, nous avons réalisé une enquête sur le territoire francilien. Dans un premier temps, ce travail a consisté en un recensement des structures existantes. Nous avons ensuite envoyé à chacune d'entre elles un questionnaire détaillé. Enfin, nous avons analysé les réponses obtenues. Les structures n'ayant pas répondu ont été étudiées à partir de leur site Internet.

### LE RECENSEMENT DES STRUCTURES

#### Les réponses obtenues

Nous avons recensé 71 structures pratiquant la médiation en archéologie pour l'Île-de-France, dont 32 ont répondu à notre questionnaire (45 %). Pour les autres, nous nous sommes appuyés sur leur site internet pour extraire le maximum d'informations en relation avec notre questionnement (figures 1-8).

Pour faciliter l'analyse nous avons décidé de scinder les structures en cinq catégories :

- les associations que nous avons subdivisées en quatre sous-catégories : de reconstitution historique, de recherche archéologique, liées à un patrimoine local, et spécialisées en médiation ;
- les parcs archéologiques ;
- les musées ;
- les collectivités territoriales ;
  
- les structures professionnelles de recherche en archéologie.

(...)

## **Les musées**

### ***Description***

L'International Council of Museums [ICOM] définit un musée comme « une institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son développement ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation ».

Les musées archéologiques ont donc pour vocation de conserver, étudier et présenter les collections archéologiques au public. Selon le statut des musées, ces collections sont soit d'ordre national, régional, départemental, communal ou intercommunal.

Treize musées existent en Île-de-France dont huit ont répondu à notre questionnaire : un musée national (le Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye) et sept musées de collectivités territoriales : deux musées départementaux, trois musées municipaux et 2 intercommunaux.

### ***Les objectifs, les thèmes abordés et les modes d'interventions***

Les objectifs évoqués par les musées sont à la fois culturels (rendre accessible au grand public les collections archéologiques et le patrimoine archéologique, transmettre des connaissances), éducatifs (donner à voir, à comprendre, à aimer l'histoire locale ou nationale et un patrimoine artistique, politique ou religieux ; stimuler la curiosité, le goût et l'ouverture pour l'histoire et la connaissance du patrimoine ; diffuser auprès du plus grand nombre, permettre à chacun de se situer dans son environnement et de le comprendre), citoyens (créer une ouverture sur l'altérité et promouvoir la tolérance) et aussi pédagogiques (chercher, expérimenter, inventer, échanger, débattre, s'ouvrir aux points de vue les plus éloignés ; aiguïser l'esprit critique et la réflexion, nourrir l'imagination, développer la créativité, l'inventivité ; conforter l'estime de soi grâce au développement de compétences artistiques, intellectuelles, sociales).

Les thèmes abordés par les musées sont axés autour du métier de l'archéologue (principalement la fouille et très peu les disciplines de l'archéologie) et des modes de vie des populations du passé.

Les modes d'interventions les plus fréquents sont les visites guidées des collections couplées à des ateliers participatifs ou démonstratifs sur les savoir-faire techniques et artisanaux. Quelques musées programment également des visites contées pour les très jeunes enfants. Dans de nombreux musées, des parcours-enquêtes sont proposés afin de rendre plus dynamique la découverte des salles et des collections. Ils s'effectuent en autonomie ou accompagnés par un médiateur. Certains musées invitent aussi le public à une visite guidée du bâtiment dans lequel ils sont implantés quand ce dernier présente une valeur ajoutée patrimoniale et historique. Par ailleurs, quelques structures proposent des visites guidées de sites archéologiques valorisés dans leur collection. Enfin, la majorité des musées organisent des conférences, des bars des sciences ou des visites-conférences.

### ***Les cadres d'interventions***

Les scolaires sont les publics privilégiés des musées, suivis du grand public. Pour les scolaires, les primaires sont les plus nombreux et notamment les CE2, quel que soit le statut du musée (national, départemental, ...). La part des maternelles est par contre assez faible (moyenne de 2 % du public scolaire total) tout comme celle des collégiens ; quant aux lycéens, ils sont quasi inexistantes. Les temps d'intervention varient de 1 à 2 h, même si quelques musées et notamment les plus modestes proposent des activités à la demi-journée voire à la journée. Pour les autres, ces temps d'activités restent exceptionnels et sont réservés à des projets spécifiques. Pour le grand public, les musées ont actuellement tendance à programmer des activités à destination des familles durant les week-ends, les vacances scolaires et les mercredis.

Les jeunes en temps de loisirs fréquentent encore assez peu les musées (de 1 à 4 % de la fréquentation totale des musées). Mais lorsque c'est le cas, il s'agit majoritairement de centres de loisirs, composés d'enfants de 3 à 12 ans, sur des temps d'activité moyen de 2 h.

### ***Les lieux d'interventions***

Les activités se déroulent en très grande majorité au sein des musées, même si quelques structures proposent des interventions dans les écoles dans le cadre de projets spécifiques. L'ensemble des musées participent aux Journées européennes du patrimoine, à la Nuit des musées, aux Journées de l'archéologie et rarement à la Fête de la science. Ces manifestations nationales sont souvent l'occasion de proposer au public des moments festifs, où le spectacle vivant (concerts, danse, théâtre, happening, histoires contées) et/ou historique (troupes de reconstitution) se met en écho avec les collections archéologiques, et d'offrir au public des rencontres avec les chercheurs par le biais de conférences ou de bars des sciences.

### ***Les personnels***

Les musées sont essentiellement constitués de personnels salariés. Deux types de postes sont identifiés : le responsable du service des publics et le médiateur. Les responsables du service des publics sont tous statutaires en catégorie A ou B de la fonction publique territoriale ou son équivalent dans la fonction publique d'État. Leurs missions sont organisationnelles, administratives, partenariales et pédagogiques. L'ensemble de ce personnel a une formation au moins du niveau licence en archéologie, mais plus généralement niveau master 1 ou 2 en Histoire et/ou Archéologie avec également pour certains une formation de Diplôme d'études supérieures spécialisées [DESS] en valorisation du patrimoine ou encore un master en médiation culturelle. À l'exception du Musée d'Archéologie Nationale qui emploie huit conférenciers de la Réunion des musées nationaux, la plupart des musées fonctionnent avec un à trois médiateurs en CDI à plein temps et complètent leur équipe avec des médiateurs à plein temps ou à mi-temps en CDD renouvelables. Leurs missions sont de concevoir et d'animer des activités et des ateliers pédagogiques, de réaliser des visites guidées et d'accueillir les groupes.

---

### **Les collectivités territoriales**

#### ***Description***

Les collectivités territoriales sont des personnes morales de droit public distinctes de l'État qui bénéficient d'une autonomie juridique et patrimoniale. Leurs compétences, déterminées par la loi, doivent leur permettre de prendre en charge toute affaire d'intérêt local. Elles peuvent être communales, départementales ou régionales.

Actuellement, sur les huit départements d'Île-de-France, cinq services archéologiques et deux services du patrimoine culturel proposent régulièrement des actions de médiation. Trois services archéologiques communaux ont également été répertoriés (Pontoise, Saint-Denis et Melun). Cinq services départementaux et deux services communaux ont répondu à notre questionnaire.

#### ***Les objectifs, les thèmes abordés et les modes d'interventions***

Ces services de collectivités territoriales ont tous pour objectifs politique et culturel de rendre accessible au plus grand nombre le patrimoine archéologique de leur territoire et d'en susciter l'intérêt. Cette politique s'inscrit en cohérence avec la stratégie de développement et d'aménagement du territoire, notamment par la valorisation des actions d'archéologie préventive et programmée. La dimension de service public pour ces structures est essentielle puisque les actions proposées sont toutes accessibles gratuitement.

Les thèmes abordés concernent la connaissance du territoire et la manière dont celui-ci a été construit : l'histoire d'un quartier ou d'une ville, l'évolution urbaine, la rénovation urbaine, les cartes anciennes, les modes de vie des populations du passé (de la Préhistoire au XIX<sup>e</sup> siècle), les sources de l'histoire (archéologie et archives), les différentes facettes du métier d'archéologue, les disciplines de l'archéologie et les méthodes de recherche, l'archéologie préventive, les résultats d'opérations d'archéologie préventives et program-mées, le cadre réglementaire.

Les modes d'interventions de ces structures sont très diversifiés : visites de chantiers archéologiques pour les services qui arrivent à réunir les conditions de sécurité et d'accessibilité suffisantes pour les réaliser, ateliers participatifs et démonstratifs, visites guidées de villes ou de quartiers ou de musées, visites guidées-ateliers, visites guidées du service et rencontres avec les archéologues, conceptions et animations d'expositions, cycles de conférences, créations et prêts de mallettes pédagogiques, formations d'ensei-gnants afin qu'ils animent des activités dans leurs classes en autonomie, mise en ligne d'informations par le biais de site Internet, forum des métiers.

### **Les cadres d'interventions**

Les collectivités territoriales touchent majoritairement le grand public puis les scolaires. Le grand public est représenté par des familles, des individuels, des salariés d'entreprises, des retraités, des bénévoles d'associations qui sont accueillis lors de manifestations nationales (Journées Européennes du Patrimoine et Journées de l'Archéologie) ou communales, lors de conférences et d'expositions, ou dans le cadre de visites guidées (sites archéologiques, villes, quartiers, musées).

Pour les scolaires, en fonction des structures, ce sont les primaires avec les CE2 (de 35 à 70 %) les plus touchés ou les collèges (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>). Les maternelles et les lycées sont quasi inexistantes.

Les temps d'intervention sont en moyenne de 2 h, avec quelques rares interventions à la demi-journée.

Les activités en direction des jeunes en temps de loisirs sont très rares pour la plupart des structures. Quand elles existent, elles concernent majoritairement les centres de loisirs et les maisons de quartier, pour des enfants de 7 à 12 ans, sur des temps d'activités qui varient de 2 h à une demi-journée (**figure 22**). Une seule structure intervient également en crèche pour des enfants de 2 à 3 ans pour 45 mn d'activité.

### **Lieux d'intervention**

Très peu de structures possèdent des lieux d'accueil du public (2 sur 5). Elles interviennent donc le plus souvent dans les établissements qui les sollicitent (écoles, centres de loisirs, ...), dans l'espace urbain, sur des sites archéologiques qu'elles gèrent (fouilles programmées), sur des fouilles effectuées sur leur territoire (archéologie préventive) ou encore dans des musées avec lesquels elles travaillent en partenariat. Parfois, l'intervention conjugue deux lieux.

### **Les personnels**

En fonction des objectifs, des moyens humains et financiers attribués, les actions de médiation des services des collectivités territoriales sont soit directement portées par le personnel salarié (Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines, Saint-Denis, Melun et Pontoise), soit montées en partenariat avec des associations spécialisées en médiation par le biais de marché public (Seine-Saint-Denis et Essonne).



**Figure 22** - Unité d'archéologie de la ville de Saint-Denis. Animations sur le thème de la fouille archéologique en parallèle à la fouille programmée de l'Îlot du Cygne. Fouille d'un fac-similé pour des enfants à partir de 8 ans. [© Clichés : J. Mangin et J.-P. Marie]

En dehors du service départemental d'archéologie du Val-de-Marne et du service du patrimoine culturel de la Seine-Saint-Denis (voir le paragraphe sur les parcs archéologiques), toutes les structures fonctionnent avec un salarié titulaire ou en cours de titularisation à plein temps, recruté en catégorie A ou B de la fonction publique territoriale. Ces personnes référentes de la médiation au sein de leur structure possèdent soit un master 1 ou 2 en archéologie, soit un master en conception et mise en œuvre de projets culturels ou encore un master en développement culturel et valorisation des patrimoines (les doubles profils existent, mais ils sont exceptionnels). L'intitulé de leur poste varie selon le temps consacré à la médiation dans leur charge de travail et l'ampleur de l'équipe.

Les structures les plus développées sont composées d'un responsable de la médiation ou de l'action culturelle et d'un médiateur à temps plein ou à mi-temps en CDD renouvelable. Par ailleurs, elles embauchent ponctuellement des médiateurs (en CDD renouvelable à temps partiel) et font appel à des associations spécialisées en médiation par le biais de prestation de service pour soutenir leurs actions lors du développement de projet spécifique. Les structures moins importantes emploient un médiateur en archéologie, un coordinateur du service archéologie ou un chargé de mission archéologie, et parfois des stagiaires pour pallier le manque de personnel en cas de surcroît d'activité.

(...)

IL Y A 15 000 ANS

# Étiolles

Campements paléolithiques des bords de Seine

[archeologie.culture.fr/etiolles](http://archeologie.culture.fr/etiolles)


Collection **Grands sites archéologiques**  
 Direction générale des patrimoines  
 Sous direction de l'archéologie

[Archeologie.culture.fr](http://Archeologie.culture.fr)


© MAN / Gilles Tosello



© ARPE



© ARPE

Il y a 15 000 ans

## Étiolles

Campements paléolithiques des bords de Seine

[archeologie.culture.fr/etiolles](http://archeologie.culture.fr/etiolles)

Les nomades magdaléniens qui venaient à Étiolles semblent en être repartis il y a quelques heures seulement, des alluvions fines ayant protégé les vestiges de leurs séjours répétés. C'est un « arrêt sur image » à la fin des temps glaciaires qu'explorent minutieusement les archéologues depuis 1971.

Il y a 15 000 ans, quelques familles de chasseurs-cueilleurs nomades se réunissaient régulièrement à la belle saison en bord de Seine pour y chasser rennes et chevaux sauvages, côtoyant peut-être les tout derniers mammoths. Parmi elles, quelques maîtres-tailleurs innovaient dans l'art du silex. De jeunes enfants les imitaient et l'on peut suivre leurs tâtonnements en décryptant minutieusement les activités dans chaque habitation des campements successifs.

Entre vie profane et sacrée, nous voilà sur un site-clé pour la connaissance du Magdalénien, très vaste courant culturel qui traversa l'Europe à la fin du Paléolithique. Une vingtaine de chercheurs de France et d'Allemagne font vivre ce pôle scientifique et son école internationale de fouilles tandis que le conseil départemental de l'Essonne promeut une valorisation ambitieuse des recherches à l'intention d'un large public.

Des objets remarquables du site d'Étiolles sont aujourd'hui exposés au musée de Préhistoire d'Île-de-France à Nemours.



Le galet gravé d'Étiolles

En bordure d'un foyer, gisait une pierre gravée de chevaux, de rennes et d'une créature fabuleuse. Unique en région parisienne, c'est un fragment de la mythologie que les tribus magdaléniennes partageaient depuis l'Espagne jusqu'à la Pologne.

### Coordination scientifique

Monique Olive, MAE (UMR 7041 Arscan), Boris Valentin, université Paris 1 Panthéon Sorbonne (UMR 7041 Arscan).

### Ministère de la Culture (DGP/SDA)

La collection *Grands sites archéologiques*, témoin de la démarche collective des services du **ministère de la Culture** en matière de recherche, de conservation et de valorisation.





## Portes Ouvertes du site archéologique d'Etiolles



Les 16 et 17 juin 2018

## Historique du projet

Depuis 2005, en partenariat avec le Conseil Général de l'Essonne et notre association, le site archéologique d'Etiolles ouvre ses portes au grand public au cours du mois de juin afin de permettre aux franciliens de découvrir le site.

Jusqu'en 2004, seule la visite du chantier était proposée durant un dimanche de juin.

En 2006, nous avons voulu rendre cette journée plus accessible et plus ludique. Nous voulions offrir une manifestation qui éveille l'intérêt de tous, adultes comme enfants, amateurs avertis ou simplement curieux. Nous avons donc associé à la visite guidée du chantier, des animations, des démonstrations ainsi qu'un espace d'exposition et de documentation.

La mise en place d'ateliers d'animation, de démonstration et d'observation avaient pour buts de permettre au public de mieux connaître le métier d'archéologue préhistorien, ses outils d'analyse pratiques et conceptuels, de découvrir concrètement certains aspects de la culture matérielle des magdaléniens, mais aussi de fournir au public des clés pour comprendre les sols archéologiques en cours de fouille.

Par ailleurs, une documentation était consultable dans l'espace d'exposition donnant la possibilité aux visiteurs d'approfondir les thèmes abordés au cours de la journée, de découvrir la bibliographie disponible sur le site d'Etiolles et sur d'autres sites préhistoriques (contemporains ou non) et celle à destination de la jeunesse.

Cette nouvelle formule nous a permis d'accueillir plus de 1000 personnes sur la journée contre 300 à 400 personnes les années précédentes.

En 2007, le Conseil Général de l'Essonne, en partenariat avec le musée départemental de Préhistoire d'Île-de-France, a souhaité coupler la journée porte ouverte d'Etiolles avec l'organisation d'une manche du Championnat européen de tir aux armes préhistoriques qui se déroule sur deux jours. Pour l'occasion, nous avons donc créé une manifestation sur un week-end entier.

Compte tenu du succès rencontré (accueil de près de 3 500 visiteurs), le Conseil Général de l'Essonne a alors souhaité que les Portes Ouvertes se déroulent sur le week-end entier et qu'elles soient couplées, une année sur deux, à l'organisation d'une manche du Championnat européen de tir aux armes préhistoriques.

Depuis 2013, la mise en place de la manche du Championnat européen de tir aux armes préhistoriques en parallèle au Portes ouvertes d'Etiolles a été abandonnée. Toutefois, les Portes Ouvertes continuent à se dérouler sur deux journées.

**Lieu**

Site archéologique d'Étiolles et parc de l'Orangerie (situé en face du site d'Étiolles).

**Dates et horaires animation**

Samedi 16 juin 2018, de 14h00 à 19h00

Dimanche 17 juin 2018 de 14h00 à 19h00

**Le public visé**

Le grand public (enfants, adultes, famille....)

**Les objectifs généraux**

- Permettre la visite du site archéologique et des sols en cours de fouille.
- Fournir des clés pour comprendre les sols archéologiques en cours de fouille.
- Informer des découvertes effectuées sur le site d'Étiolles et des connaissances acquises depuis sa découverte dans les années 70.
- Sensibiliser au métier d'archéologue préhistorien et aux méthodes de recherche qu'il emploie (outils d'analyse pratiques et conceptuels)
- Donner une vision plus concrète de certains aspects de la culture matérielle des magdaléniens.
- Proposer un évènement culturel convivial et à la portée de tous.

Les activités se dérouleront principalement à 2 endroits différents : dans l'enceinte du site archéologique d'Étiolles et dans le parc de l'orangerie, situé de l'autre côté de la route (il y a juste une rue à traverser pour y accéder). Un agent du CD91 sera présent toute la journée pour permettre au public de se rendre de l'un à l'autre espace en toute sécurité.

Par ailleurs, un espace d'accueil sera installé à l'entrée de chacun de ces deux principaux lieux d'animation. Ces derniers auront pour objectifs d'orienter les publics sur les activités proposées et d'inscrire le public aux visites guidées des fouilles proposées tout au long de l'évènement. Ces deux accueils seront animés par des agents du CD91.

Enfin, certains ateliers participatifs feront l'objet d'une inscription préalable des publics. Cette dernière sera prise en charge par un agent du CD91, directement sur site, à une table d'inscription positionnée devant l'atelier.

## La présentation des activités de médiation

A/ Histoire contée des magdaléniens d'Étiolles /« Si Étiolles m'était conté » : cet atelier raconte la vie des magdaléniens à Étiolles par le biais d'un conte, rythmé par la visualisation de reproductions d'objets archéologiques et d'illustrations. Cette animation est réalisée sous une hutte coupolaire végétalisée.

B/ Mode de vie au paléolithique récent / atelier participatif pour les 5/7 ans, session de 30 mn pour 4 participants : cette activité consiste à trouver 4 reproductions de vestiges archéologiques dans un carré d'un bac à sable, à identifier les objets découverts (matières premières, fonction) et à imaginer l'activité qu'ils permettent de réaliser. Chaque lot de 4 objets correspond à une activité technique spécifique réalisée par les populations humaines au cours du paléolithique récent : production du feu, taille du silex, chasse, réalisation d'une œuvre artistique. Le bac à sable mesure 1mX1m et est divisé en 4 carrés distincts par un fil de carroyage. A la fin de chaque session d'animation, les participants remportent une vignette illustrative représentant l'activité réalisée avec les vestiges découverts qu'ils ont découvert dans leur carré de fouille.

A/ La production du feu au magdalénien / démonstration, tous les publics : cet atelier consiste à inviter le public à se questionner sur la manière dont le feu pouvait être produit au cours de la Préhistoire et propose une démonstration de production du feu par percussion et rotation. En effet, les sols d'habitation magdaléniens découverts à Étiolles comportent des foyers domestiques et extérieurs. La question se pose donc de savoir comment le feu était allumé et quelles sont les techniques d'allumages qui ont pu être employées.

B/ La production du feu au magdalénien / atelier participatif à partir de 8 ans : cet atelier a pour but de permettre au public de s'initier à la technique d'obtention du feu par friction rotative. Il est proposé après une démonstration des techniques anciennes d'allumage du feu ouverte à tous les publics.

C/ La technologie lithique / atelier participatif à partir de 8 ans : cet atelier a pour objectif de montrer au public la manière dont les archéologues étudient les silex taillés découverts à Étiolles. Au sein de cet espace, ils peuvent s'initier au remontage et ainsi comprendre la manière dont les archéologues reconstituent les chaînes opératoires de fabrication des outils en silex.

D/ La technologie lithique / démonstration de taille du silex, tous les publics : cet atelier a pour but de montrer au public comment se taille le silex (lois de fracturation) et comment les magdaléniens d'Étiolles le taillaient (méthodes et techniques). Il permet également de comprendre pourquoi les archéologues pratiquent l'expérimentation dans ce domaine de recherche et de voir quelles sont les méthodes et les techniques de taille employées par les hommes préhistoriques au

## Les autres activités de médiation d'ArkéoMédia

cours du temps. Cet atelier est complémentaire à l'atelier participatif « *Technologie lithique* » accessible à partir de 8 ans.

E/ La chasse au magdalénien / atelier participatif à partir de 8 ans: ce thème aura pour but de montrer au public la manière dont les magdaléniens chassaient pour acquérir leurs ressources alimentaires, mais aussi les armes utilisés pour chasser : la sagaie et le propulseur. Il sera abordé par le biais de deux ateliers :

- initiation de tir au propulseur : découverte des armes de chasse connues pour la préhistoire et des différents types de propulseurs et de pointes de projectiles connues pour l'époque magdalénienne, suivies par une initiation de tir au propulseur sur cible.

- fabrication d'un propulseur : au cours de cet atelier, le public pourra se questionner sur le mode de fabrication d'un propulseur et en fabriquer un en se confrontant directement à une matière première (le bois végétal), à des outils et à une colle potentiellement employés durant cette période.

F/ Les origines de l'Art à partir de 8 ans : ce thème aura pour but de faire découvrir au public les thèmes, les techniques et les supports de l'art du paléolithique récent, ainsi que la manière dont les archéologues les étudient. Il sera animé dans un atelier séparé en trois espaces d'activité :

- l'espace de présentation offrira la possibilité au public de découvrir les thèmes, les supports et les techniques par le biais d'une exposition constituée de 6 panneaux.

- l'espace de test permettra au public de tester les techniques identifiées sur des blocs reproduisant des fragments de paroi de grottes, à l'aide de pigments et d'outils utilisés à cette époque.

- l'espace d'étude proposera au public de relever deux œuvres d'un même thème réalisé pour l'une au magdalénien et pour l'autre avant le magdalénien et de les comparer stylistiquement.

G/ La fouille archéologique préhistorique / atelier participatif à partir de 8 ans : l'objectif de cet atelier sera de permettre au public de s'initier à la fouille archéologique et ainsi de comprendre comment s'effectue le travail de terrain en archéologie préhistorique. Le public peut ainsi suivre les mêmes étapes de travail que les archéologues sur le site archéologique d'Étiolles : fouille, relevés des vestiges sur plan, émissions d'hypothèses et interprétation de la surface fouillée.

Cet atelier est animé à l'aide d'un simulateur de fouille. Ce dernier possède une dimension de 3mx2m et est constitué d'un cadre en bois dans lequel est restitué un sol d'habitat du paléolithique récent de type magdalénien à l'aide d'outils pédagogiques, semblable à ceux découverts à Étiolles (reproductions d'objets archéologiques, charbons de bois, os, industrie lithique...). Ce cadre en bois est directement posé sur le sol.

1/ Les visites guidées du site archéologique : les visites s'effectueront à 14h, 15h15, 17h15 et 18h15 et dureront 1h00.

2/ Les visites guidées des collections archéologiques : des vitrines présentant des vestiges archéologiques issus de la fouille seront installées dans « l'Espace ressources » du CG91. Ces vitrines seront animées tout au long de la journée par deux médiateurs à la demande du public. Par ailleurs, elles feront l'objet d'une visite guidées spécifiques d'une durée de 30mn, à la suite des visites guidées du site archéologique pour les participants qui le souhaitent : 15h00, 16h15 et 18h15. Elles auront pour objectifs de créer un dialogue sur le mode de vie des magdaléniens d'Etiolles à partir des découvertes réalisées par les archéologues.

3/ Une randonnée pédestre le long du sentier des Coudrays : l'équipe de recherche du site archéologique d'Etiolles, en parallèle aux fouilles en cours, mène également des recherches paléo-environnementales. Elles ont pour but de comprendre comment le site d'Etiolles s'est conservé, la dynamique de recouvrement des sols archéologiques et l'étendue de l'occupation magdalénienne. Pour transmettre ces recherches en cours et les connaissances acquises, nous effectuerons une randonnée guidée, le long du sentier des Coudrays, situé derrière le site d'Etiolles (coté Seine) qui permettra au public de découvrir l'évolution du paysage de la préhistoire à nos jours et les marques de cette évolution inscrite dans l'environnement.

Cette ballade se déroulera le samedi, à 15h, et sera animée par Isabelle De Miranda, en partenariat avec deux animateurs des Espaces Naturels Sensibles du CD91 qui présenteront l'environnement actuel du site d'Etiolles.

4/ Le Bar'chéo : le Bar'chéo est un espace de rencontre et d'échanges entre les chercheurs du site d'Etiolles et le public. Il se déroulera de 17h00 à 18h00 le samedi et le dimanche et sera animé par Isabelle De Miranda. Le Bar'chéo de samedi sera thématiqué sur l'art rupestre du massif de fontainebleau, en présence de Boris Valentin et de Alain Besnard.

A/ «Espace Cro-Mignon » : jeux pour les enfants de 0 à 4 ans.

B/ Un espace d'exposition

C/ Un espace jeux

D / Un atelier d'expression artistique Land Art

E/ Un spectacle : « Rupestrio » de la Cie TramaLuna, de 16h00 à 16h45, le dimanche.

## Histoires lyonnaises

### METIERS/Nicolas Hirsch, médiateur au service archéologie de la Ville de Lyon

par [Samuel VINCENT](#) · 20/06/2018

*Travail réalisé dans le cadre du cours « Culture historique : Patrimoine » par la promotion 2017/2018 des étudiants de Licence 1 Histoire de l'Université Jean Moulin Lyon 3 (enseignant : Tristan Martine)*

#### **Pouvez-vous nous décrire vos études et le parcours qui vous a permis de faire d'une vocation un métier ?**

J'ai commencé par un bac littéraire, un DEUG d'Histoire et de Géographie, j'ai ensuite passé une maîtrise d'Histoire, puis enfin un DEA (Diplôme d'étude approfondie) d'Histoire. J'ai travaillé un temps pour vivre, puis j'ai repris des études en Master 2 archéologie. À la suite de ce Master, j'ai intégré l'INRAP (Institut National de Recherche d'Archéologie Préventive), puis un opérateur privé et enfin un service de collectivité, le Service archéologique de la ville de Lyon, comme archéologue tout d'abord puis comme archéologue-médiateur depuis 2013.

#### **De manière générale, en quoi consiste votre métier ?**

Je suis d'abord un archéologue qui est médiateur. Ce qui est utile parce que l'on sait de quoi on parle lorsque l'on a travaillé soi-même sur des chantiers de fouilles. La médiation consiste à retranscrire les découvertes récentes et les métiers de l'archéologie préventive auprès du public sous plusieurs formes : interventions en classe, conférences, dispositifs ludiques pour les extra-scolaires et les périscolaires. Elle consiste également à monter des partenariats avec d'autres structures culturelles, organiser des journées nationales comme les JEP (Journées Européennes du Patrimoine). C'est un métier multiple par le type de transmission et par le type de public.

#### **De manière concrète, à quoi ressemblent vos journées de travail ? Sont-elles similaires tout au long de l'année ?**

Les journées sont toutes très différentes en raison de la diversité des tâches à accomplir : il y a des journées où je suis archéologue sur le terrain, ou en post-fouille et dans ce cas je peux devoir faire du DAO (Dessin assisté par ordinateur), du lavage de mobilier. En lien avec mes activités de médiation, je peux être en train de construire un nouvel outil (diaporama par exemple) ou un dispositif physique (un jeu), lesquels sont des supports à la médiation. Autrement, je peux aussi être sur la conception de la médiation avec des partenaires (enseignants, agents d'autres structures culturelles...). N'oublions pas l'importance de mes tâches administratives, et les nombreuses réunions auxquelles j'assiste pour organiser planifier les projets, faire les bilans de ce que l'on a construit, etc. Mon métier est donc vraiment composé d'activités très variées.



M. Hirsch expliquant une fouille archéologique à un groupe

Source : photographie du SAVL.

**Au sein du Service Archéologique de la Ville de Lyon, comment s'effectue le travail avec vos collègues, comment s'articule-t-il avec celui des autres archéologues ?**

En médiation, on évoque tous les sujets, toutes les thématiques et périodes. Lorsque l'on construit un projet, il peut y avoir une thématique forte, auquel cas le regard du spécialiste est indispensable. Je vais donc construire la médiation avec le spécialiste qui validera le contenu scientifique de nos travaux. Je suis amené à travailler avec l'ensemble de mes collègues, ce qui est très intéressant et très riche.

**Quels sont les avantages et inconvénients de votre spécialité par rapport à celle des autres métiers de l'archéologie ?**

On bouge beaucoup, on rencontre de nombreux partenaires culturels : des partenaires d'autres musées, des archéologues d'autres structures, et tous les archéologues du service. On se déplace non seulement dans les chantiers mais aussi dans les écoles. Pour moi, ce contact humain constitue une vraie richesse. Le public que je rencontre dans le cadre de mon travail est en petit groupes, ce qui permet échanges et interactions. Contrairement aux autres archéologues, je peux avoir des relations de travail avec plusieurs archéologues de spécialités différentes.

Néanmoins, je pense qu'il y a un problème d'identification du médiateur : certains ne le voient ni comme un spécialiste, ni comme un « vrai » archéologue, mais plutôt comme un animateur. Néanmoins, d'autres archéologues s'intéressent à ce que l'on fait et constatent la particularité et les spécificités de notre métier.

**En dehors du service archéologique, pouvez-vous nous dire avec quels acteurs publics (État, région, ville), privés (aménageurs) et scientifiques (universitaires) vous avez affaire ?**

Je travaille avec les enseignants de tous niveaux : de la maternelle à l'université. Je rencontre également les directeurs de centres aérés ou de centres périscolaires, les animateurs, les chargés de médiation de structures publiques. Par exemple, mon binôme et moi-même faisons partie d'un réseau de médiateurs antiques de France (RAMantique), organisé sous forme d'association pour faire des groupes de travail, collaborer ensemble, partager notre expérience. Je ne rencontre quasiment pas les Services de l'État (Service Régional de l'Archéologie), et peu les aménageurs.

**Initialement, vous étiez plutôt spécialisé dans une période (préhistorique, protohistorique, antique ou médiévale). Continuez-vous à privilégier cette période ou votre métier vous amène-t-il à travailler de manière diachronique ?**

Mon diplôme universitaire est sur la Révolution française et le Premier Empire. Mais je fouille essentiellement la période antique depuis de nombreuses années.

Je considère que toutes les périodes sont intéressantes. En médiation, même si l'on a bien sûr des préférences, on est obligé de s'intéresser à tout, de la Préhistoire à l'époque Moderne. Je travaille en effet sur ce que l'on trouve dans les fouilles de Lyon, l'objectif étant de mettre en valeur ce qui nous entoure.

**Comment diffusez-vous le résultat de vos travaux, à la fois à destination d'autres archéologues et chercheurs, d'une part, et du grand public, d'autre part ?**

Les médiateurs sont les passeurs des recherches des autres archéologues. La diffusion peut se faire dans de multiples lieux, dans plusieurs contextes : dans le cadre du périscolaire en centre aéré, auprès d'associations étudiantes, d'associations qui s'occupent de personnes en situation de handicap ou en réinsertion, avec des travaux d'intérêts généraux. On va rencontrer le grand public lors de conférences ou d'expositions organisées à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine ou des Journées Nationales de l'Archéologie. Depuis 2017 il y a l'événement Archéo Lyon. C'est une journée qui consiste à donner les résultats de l'archéologie lyonnaise de l'année écoulée. Nous participons aussi à des journées d'échanges via RAMantique (Réseau Archéologique de Médiation antique, au niveau national), ainsi qu'aux formations pour enseignants (Pôle de Ressources à l'Éducation Artistique et Culturelle), où nous intervenons chaque année.

**Comment voyez-vous l'évolution de votre métier dans les années à venir ?**

Je constate que dans plusieurs musées les médiateurs sont salariés d'une entreprise privée, extérieure au musée. Il y a une crainte de vouloir privilégier la quantité à la qualité. Il ne faut pas que la médiation soit industrialisée, ce qui la dénaturerait. Aujourd'hui je ne sais pas quel sera le futur de la médiation dans 10 ans. Je pense qu'il y a une prise de conscience parce que la médiation commence à apparaître dans certains cursus universitaires, ce qui est plutôt encourageant.





# Des apprentis archéologues au collège !

Arkéo a récemment été contacté par des élèves de cinquième du collège de Tsimkoura, à Mayotte, qui souhaitent partager avec lui leur toute première expérience d'archéologues. Quelle bonne idée ! Le voilà donc dans l'avion, avec son amie Miss'Taupe. Eh oui, Mayotte a beau être un département français, on peut difficilement s'y rendre en train ou en voiture... Pourquoi ? Parce qu'il est situé dans l'océan Indien, plus précisément dans le canal du Mozambique, non loin de Madagascar ! Curieux de savoir ce qu'ont découvert ces élèves, Arkéo et Miss'Taupe les ont interviewés.

26



À la découverte des premiers mahorais..!

**Arkéo :** Bonjour à tous ! Je suis vraiment ravi d'être avec vous ! Alors, dites-moi, quel est ce projet d'archéologie auquel vous avez participé durant l'année scolaire ?

Bonjour Arkéo ! Au début de l'année, nos professeurs de français, d'histoire-géographie et la documentaliste du collège nous ont proposé de participer à un projet « archéologie » car de récentes fouilles sur notre île ont permis de percer certains mystères concernant l'origine du peuplement de Mayotte.

ANTSIRAKA  
BOIRA



**Miss'Taube :** Quelle chance ! Moi, je n'ai jamais le droit de me rendre sur un chantier archéologique sans l'autorisation d'Arkéo... Et savez-vous qui est à l'origine de ces fouilles ?

Oui, c'est Martial Pauly, un professeur de lycée passionné et formé en archéologie ! Monsieur Pauly vivait à Acoua, un village du nord-ouest de Mayotte. Un jour, il a appris par les villageois qu'il existait un lieu sacré, le lieu-dit « Antsiraka Boira », réputé pour être peuplé d'esprits (les djinns). En se promenant, il a trouvé à plusieurs reprises des tessons (morceaux de vases en terre cuite). Après avoir obtenu les autorisations nécessaires, un groupe composé d'archéologues, d'anthropologues et de bénévoles a entrepris de sonder le site. Ils se sont dit qu'à cet endroit, ils trouveraient peut-être des informations intéressantes sur le peuplement de Mayotte.

**Arkéo :** Et alors vous vous êtes rendus sur place ?

Exactement ! En début d'année, nous sommes allés à Acoua, visiter la nécropole (le cimetière) Antsiraka Boira. Nous avons été accueillis par Delphine, une archéologue ayant participé aux fouilles, et par Chloé et Noéline, les deux médiatrices culturelles de la Direction des affaires culturelles de la préfecture et du conseil départemental.

### MAYOTTE, UN DÉPARTEMENT FRANÇAIS DANS L'OCÉAN INDIEN

Comme tu le sais sans doute, la France est composée de nombreux départements, mais ils ne sont pas tous situés en Europe. Les départements français localisés en-dehors du continent européen, comme Mayotte, sont appelés départements d'Outre-Mer (DOM).

Constituée de deux îles principales (Grande-Terre et Petite-Terre), Mayotte a pour chef-lieu la ville de Mamoudzou et ses habitants sont appelés les Mahorais.



Arrivés sur le site, nous découvrons la nécropole d'Antsiraka-Boira

**Miss'Taube :** Un cimetière : brrrr... Vous n'avez pas vu d'esprits ?

Non, Miss'Taube ! En revanche, dès notre arrivée sur le site, nous avons tout de suite pu repérer la nécropole car chaque sépulture (tombe) était délimitée par des pierres et tapissée de sable. Les sépultures n'étaient pas toutes de la même taille : il y avait des tombes d'adultes et des tombes d'enfants. Toutes n'étaient pas disposées dans la direction de **La Mecque**, ce qui interroge sur l'origine de cette population qui ne pratiquait pas le rite d'inhumation (enterrement) musulman. Nos guides nous ont expliqué que plus des vestiges étaient retrouvés dans des couches profondes, plus ils pouvaient être anciens. Nous avons aussi appris que les os des adultes se conservaient mieux que ceux des enfants !

27



Les sépultures sont délimitées par des dalles de pierre et tapissées de sable de corail.

### DICO

La ville de **LA MECQUE**, située en Arabie saoudite, est le lieu de naissance du prophète Muhammad (ou Mahomet). Pour faire leurs prières, les musulmans (dont la religion est l'islam) se tournent toujours en direction de La Mecque.



**Arkéo :** Bon, j'espère que vous n'avez pas fait trop de cauchemars... Vos trois guides vous ont-elles fait visiter l'ensemble du site d'Antsiraka Boira ?

Chloé et Noéline nous ont d'abord expliqué en quoi consistait le métier d'archéologue et à quoi servaient les fouilles archéologiques : à rechercher les traces du passé. Elles nous ont expliqué comment procédaient les archéologues. Ils utilisent différents outils ressemblant à ceux des maçons : seaux, pelles, truelles... mais aussi à ceux, plus petits, des dentistes. Ils fouillent méticuleusement couche après couche, pour ne pas abîmer les objets et surtout ils les enregistrent dans leur carnet et leur ordinateur. Depuis les dernières fouilles, les sépultures ont été recouvertes, mais les objets retrouvés sont préservés hors du site.

**Miss'Taupe :** Les objets ? Vous voulez dire qu'il n'y avait pas que des os, dans ces tombes ?

Non ! Les archéologues y ont découvert aussi des perles et des céramiques. Certaines sépultures ont livré des milliers de perles africaines et asiatiques qui composaient la parure des défunts (morts).

**Arkéo :** Et vous les avez vues, ces perles ?

Oui, Chloé et Noéline sont venues nous les présenter au CDI. Pour nous aider à comprendre comment elle étaient utilisées, elles nous ont même proposé des ateliers de création de bijoux et de vêtements : bracelets, colliers, chevillères et pagnes. Nous avons reconstitué les parures en s'inspirant de celles retrouvées dans les tombes.

**Miss'Taupe :** Quoi, vous avez manipulé les vraies perles retrouvées dans les tombes ???

Mais non, Miss'Taupe ! Les perles d'origine étant protégées, nous avons seulement pu les observer. Pour les ateliers, nous avons utilisé des reproductions (copies) de ces perles.

**Arkéo :** Excusez-la, Miss'Taupe oublie souvent de réfléchir avant de parler ! (Miss'Taupe boude.)  
Mais revenons à nos moutons : finalement, que ces fouilles vous ont-elles appris sur l'origine du peuplement de Mayotte ?

Les sépultures semblent être celles d'un peuple musulman, mais la présence des perles et des céramiques à l'intérieur des tombeaux montre des traditions étrangères à cette religion. En effet, il semblerait les premiers habitants de Mayotte, autour du XII<sup>e</sup> siècle, n'étaient pas tous musulmans. Plusieurs traditions se seraient mélangées (on appelle cela le syncrétisme culturel).



Chloé et Noéline nous ont proposé un atelier de reconstitution des parures en perles.



\* Merci à nos partenaires



Delphine, l'archéologue, nous explique comment le site a été découvert.

**Arkéo :** Et d'où venaient-ils, ces premiers habitants de Mayotte ?

Sans doute de différentes régions. Selon les hypothèses formulées par les archéologues et les scientifiques, la nécropole d'Antsiraka Boira pourrait témoigner de la rencontre des cultures austronésienne (malgache) et bantoue, puis de l'islamisation de ce groupe d'Afrique continentale après des contacts avec des marins swahilis. Mais des échantillons des perles découvertes sont encore en cours d'analyse aux États-Unis : peut-être livreront-ils d'autres secrets sur notre passé...

**Arkéo :** Merci beaucoup de nous avoir accueillis et d'avoir partagé votre belle expérience avec nous ! Et bonne continuation à vous tous...

## UN PARCOURS EXPÉRIMENTAL EN ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

**Dans le cadre d'un partenariat inédit avec l'Inrap, La Criée a invité l'artiste Clémence Estève à développer un projet de création autour du chantier de fouilles de l'Hôtel Dieu, îlot de la Cochardière à Rennes, en lien avec l'école élémentaire Torigné.**

Date de publication 20 avril 2017  
Dernière modification 20 avril 2017

Pour la première fois, La Criée s'associe à l'Inrap proposant ainsi à un artiste de travailler à partir du contexte spécifique d'un chantier de fouilles et d'une école, en lien avec sa pratique artistique.

### UN PARCOURS EN ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le parcours en éducation artistique et culturelle (Peac) *Remise en jeu* fait partie de la cinquantaine de Peac dans lesquels l'Inrap est impliqué pour l'année scolaire 2016-2017 et qui concernent plus de 1 300 enfants au total. Unique de par son thème, il explore pour la première fois, la rencontre art / archéologie dans le cadre d'un projet en milieu scolaire et permet aux enfants d'exprimer leur créativité artistique tout en étant immergés dans une démarche scientifique.

### UNE RÉSIDENCE D'ARTISTE À L'ÉCOLE

Depuis 2008, La Criée - Ville de Rennes produit des résidences d'artistes dans des écoles primaires rennaises, avec le soutien de la Drac Bretagne et de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale d'Ille-et-Vilaine. La résidence d'artiste en école est développée dans la perspective de soutenir la recherche, l'expérimentation, la production d'œuvres et d'inscrire durablement des projets d'éducation artistique et culturelle au cœur des quartiers rennais.

### ARCHÉOLOGIE ET ART, UN PROJET EXEMPLAIRE

La fouille du site gallo-romain de l'Hôtel Dieu (<http://www.inrap.fr/rennes-le-quartier-gallo-romain-de-l-hotel-dieu-mis-au-jour-11693>) offre l'opportunité d'étudier l'évolution d'un quartier de la ville antique dans un secteur jusqu'alors archéologiquement méconnu : la partie nord de *Condate* (Rennes), fondée vers 10 avant notre ère.

Pour sa résidence sur le chantier et à l'école Torigné, la jeune artiste rennaise Clémence Estève a imaginé le projet *Remise en jeu*. Celui-ci s'inspire de récits archéologiques qui ont mis en lumière les écarts d'interprétation possibles entre les utilisations et fonctions réelles des objets découverts et les hypothèses soulevées par les archéologues. L'artiste propose de questionner cette notion d'erreur avec les élèves, en les invitant à créer des « éléments parasites » pouvant donner lieu à diverses lectures ou interprétations du chantier de fouilles de l'hôtel Dieu.

En associant art et archéologie, ce projet cherche à lier compréhension du monde et des hommes, et développement de la créativité pour chaque enfant. Il offre l'opportunité de croiser les disciplines de recherche, de révéler la singularité et peut être la porosité des langages scientifiques et artistiques.

Ce projet comprend des visites du chantier de fouilles et à la Criée, des ateliers de recherche et de pratique avec l'artiste et des rencontres avec les archéologues et professionnels de l'Inrap. Il a donné lieu à une restitution prenant la forme d'une exposition à l'Hôtel Pasteur, à Rennes, du 6 au 23 avril 2017.

*Ce projet est porté par La Criée, en partenariat avec l'Inrap, l'école élémentaire Torigné et l'académie de Rennes. Il reçoit le soutien du ministère de la Culture et de la Communication / Drac Bretagne et de la ville de Rennes.*

(...)

### **2. La restitution auprès des publics**

C'est naturellement dans la transmission du savoir archéologique auprès des publics que s'exprime de la façon la plus exemplaire l'ambition culturelle du projet que porte, pour la collectivité territoriale, son service d'archéologie. Les voies que peut emprunter cette transmission sont nombreuses, et ne sont guère limitées que par l'imagination des acteurs... et les budgets qui leur sont alloués : expositions, journées portes ouvertes, accueils de classes, brochures, signalétique, site Internet... De fait, il ne s'agit pas ici de passer en revue toutes les actions possibles, mais d'attirer l'attention sur quelques orientations stratégiques.

#### **a) Montrer le terrain**

On a rappelé plus haut que si l'archéologie n'est pas soluble dans la fouille, c'est bien celle-ci qui en est la matrice. C'est également à la fouille et aux découvertes qu'elle permet que l'imaginaire collectif associe l'archéologie. Enfin, l'archéologie préventive donne aujourd'hui à la fouille, par le nombre des opérations, leur fréquente insertion dans le tissu de l'urbanisation, leur ampleur parfois spectaculaire, une remarquable visibilité. Mais, en même temps, la réalisation de fouilles préventives peut être source de nuisances, certes nécessaires au vu des enjeux patrimoniaux et scientifiques, mais qu'il convient néanmoins d'expliquer.

Il serait de fait dommage de ne pas tirer parti de ces circonstances pour ne pas faire de la fouille elle-même un moment privilégié de transmission des savoirs, à la fois en termes de résultats – que trouve-t-on ? – et de méthodes – comment fait-on ? Certes, au stade de la fouille, il n'est le plus souvent pas encore possible de répondre à toutes les questions que le terrain pose aux fouilleurs, et bien des interprétations faites alors se trouvent invalidées lors de l'étude ultérieure. Mais loin d'être un handicap, le caractère partiel, encore discutable, des explications qui peuvent être produites au moment de la fouille peut au contraire montrer de façon extrêmement concrète comment se construit une démonstration scientifique : avec ses intuitions, ses hypothèses, ses errements... La fouille est bien un « moment » de la recherche en même temps que le plus efficace des lieux de « socialisation » de l'archéologie.

Dans ces conditions, dissimuler la fouille au prétexte d'assurer la tranquillité des fouilleurs et la sécurité des vestiges est une erreur : c'est au contraire le meilleur moyen pour que circulent de fausses informations – sur la nature des vestiges mis au jour, sur la manière et le contexte dans

lequel se fait la fouille... La transparence doit donc prévaloir. Elle s'impose à tous les acteurs de l'archéologie, mais avec nécessairement plus d'acuité aux services territoriaux d'archéologie dont la légitimité repose précisément sur leur capacité à « ouvrir l'archéologie sur la cité ».

De façon pratique, on peut envisager la création d'une signalétique des opérations archéologiques, à l'image de celle, fort pertinente, mise en œuvre aujourd'hui par l'Inrap.

Dans la mesure du possible, il peut être intéressant de permettre au public d'apercevoir la fouille depuis la voie publique, voire de lui permettre de pénétrer sur le chantier, sous réserve évidemment de la stricte observance des mesures de sécurité nécessaires, notamment dans le cas d'une coactivité avec une activité d'aménagement. On ne saurait cependant mesurer à quel point la simple vision des fouilleurs au travail permet à l'archéologie de pénétrer la sphère du quotidien et du familier : en d'autres termes, du nécessaire.

Enfin, on ne peut qu'inciter à l'organisation chaque fois que possible de journées portes ouvertes, sous réserve là encore de la mise en œuvre des dispositifs de sécurité sur le chantier et aux abords de celui-ci (attention à la question des accès, des parkings, des cheminements piétons), mais également d'une réelle accessibilité du site. Ce type de manifestation se révèle, par ailleurs, souvent une excellente occasion d'impliquer une large part des services de la commune sur laquelle se déroule la fouille.

## **b) *Rendre compte rapidement***

Discipline scientifique manipulant de grandes quantités de données hétérogènes, l'archéologie inscrit la production de son discours dans une temporalité nécessairement longue. Dans le contexte d'une collectivité territoriale, ce peut être source de discordance avec le rythme même de l'existence de la collectivité, scandée par la présentation des bilans de mandatures aux électeurs, ainsi qu'avec l'attente du corps social local, notamment si celle-ci a été aiguïlée par la vue des chantiers de fouille.

En aucun cas, cette discordance ne doit évidemment conduire à renoncer à tout effort de production scientifique tant le prix à payer, on l'a vu, est alors particulièrement lourd. Pour autant, des voies de restitution rapide – autres que les nécessaires articles dans la presse locale – doivent être explorées, tenant évidemment compte du caractère encore provisoire, discutable, du discours alors produit.

Il va de soi que les supports de communication de la collectivité territoriale, sur papier et sur Internet, constituent un moyen privilégié d'une telle restitution, « à chaud ».

Des brochures de 4 à 12 pages, regroupées en collection, rédigées soit à la fin de la fouille, soit à l'issue du rapport, se révèlent également particulièrement pertinentes et constituent de fait aujourd'hui un support de diffusion largement utilisé par les services territoriaux d'archéologie.

Autre mode de restitution rapide, certes plus confidentiel en termes d'audience mais dont l'importance ne doit pas, loin s'en faut, être minorée, l'information au bureau municipal de la commune permet, outre d'évoquer des résultats scientifiques, de rappeler les enjeux de l'archéologie et d'expertiser au plus haut niveau les conditions d'une éventuelle restitution.

## **c) *Travailler avec les scolaires***

Compte tenu des compétences qui sont celles des collectivités territoriales dans le domaine scolaire, les services territoriaux d'archéologie sont nécessairement amenés à orienter une part significative de leurs démarches de restitution en direction des scolaires. On sait par ailleurs que, jusqu'à l'adolescence au moins, l'archéologie bénéficie auprès des jeunes d'une très forte aura qui ne peut que faciliter leur adhésion initiale à une démarche de restitution, quoique cette dernière impose évidemment de revisiter leurs représentations de la discipline. De fait, quel service territorial d'archéologie n'accueille pas de scolaires, sur le chantier ou dans ses locaux ?

Apparemment évidente, la transmission du savoir archéologique en direction des scolaires n'est pas pour autant sans amener quelques remarques.

Il convient d'abord de bien saisir les enjeux. La transmission d'un savoir archéologique s'inscrit nécessairement dans une démarche éducative et doit donc viser l'appropriation, par tous les jeunes, d'attitudes cognitives, culturelles et subjectives contribuant à les inscrire dans les apprentissages et dans la construction de soi comme sujet de ces apprentissages. Mais dans cette perspective, la seule confrontation avec les documents archéologiques ne suffit pas pour que les élèves construisent les postures nécessaires à leur appropriation et à leur compréhension. La mise en présence avec des documents archéologiques doit être accompagnée de formes de confrontation et d'activités par lesquelles les élèves sont mis à l'épreuve dans leur réflexion à partir de leurs propres pratiques sociales et culturelles. En outre, la transmission d'un savoir archéologique à des élèves impose à ceux-ci de se rendre dans des lieux spécifiques afin de rencontrer des chercheurs, ceci dans le cadre d'un travail de classe avec un enseignant nécessairement inscrit dans une relation partenariale avec l'institution d'accueil. Les élèves doivent donc se confronter non seulement à des objets nouveaux en ce sens qu'ils ne sont pas proprement scolaires, mais aussi à des modes de socialisation, en particulier cognitive, différents de ceux véhiculés dans l'espace scolaire. De cette courte analyse notamment issue des travaux du laboratoire des sciences de l'éducation (ESCOL-ESSI) de l'université Paris-VIII, il ressort naturellement qu'une attention toute particulière doit être portée aux conditions dans lesquelles s'opère la transmission du savoir : conditions matérielles, pratiques et temporelles ; conditions liées au contexte, aux conceptions, aux logiques d'actions. Une action soutenue de restitution aux scolaires imposera donc *de facto* la construction d'un véritable référentiel, cadre théorique et méthodologique de l'action élaboré à partir des enjeux et des conditions spécifiques au territoire d'intervention du service territorial d'archéologie. En tout état de cause, aucune restitution ne peut prétendre à une réelle pertinence sans une forte appropriation des enjeux par les enseignants eux-mêmes, seul gage d'une authentique inscription de la démarche proposée par le service territorial d'archéologie dans un véritable projet pédagogique. Sans nier l'extrême efficacité des contacts personnels que peuvent nouer archéologues et enseignants, il convient que l'institution scolaire elle-même soit interpellée au niveau de l'inspection d'académie.

Il importe, par ailleurs, de bien prendre en compte toutes les dimensions possibles de la restitution. L'archéologie est évidemment porteuse d'une culture historique « classique », mais aussi de culture scientifique et technique. Cet aspect doit être valorisé compte tenu du déficit, toutes générations confondues, en fait de culture scientifique et technique. C'est également un angle d'approche privilégié pour des élèves que la filière d'enseignement – technique ou professionnel plus que général – comme la culture personnelle tiennent éloignés de l'Histoire énoncée dans ses formes canoniques. À cet égard, on ne peut que rappeler l'immense potentiel éducatif que peut revêtir l'archéologie pour des élèves en échec scolaire. Sa dimension sensible, son intérêt pour les objets et les pratiques du quotidien, la nécessaire distanciation qu'elle impose, son fonctionnement hypothético-déductif, sont autant de propriétés de l'archéologie mobilisables avec profit au service d'élèves devenus totalement étrangers aux modes classiques de transmission du savoir.

(...)



# Pourquoi les archéologues revisitent le chantier de la médiation

LaGazette.fr

Publié le 21/11/2018 • Par [Hélène Girard](#)

**La diffusion des résultats des fouilles vers le public, ultime maillon de la chaîne opératoire de l'archéologie, prend de plus en plus de place dans la réflexion des professionnels. A tel point que l'Association nationale pour l'archéologie de territoire (Anact) y consacre cette année ces journées d'études annuelles des 22 et 23 novembre.**

La médiation, son sens, son organisation et le rôle qu'y joue le public : tels sont les trois volets des journées d'études 2018 de l'Association nationale pour l'archéologie de collectivité territoriale (Anact), qui se tiendront les 22 et 23 novembre à Charleville-Mézières.

## **Le public « maître d'ouvrage »**

Ce n'est pas un hasard si la rencontre a lieu dans les Ardennes, département doté d'un service d'archéologie <sup>(1)</sup>, qui a fait en 2017 la découverte de thermes gallo-romains sur le territoire de la petite commune de Warcq, non loin de Charleville-Mézières, sur le futur barreau de raccordement reliant l'autoroute A304 à la nationale 43.

Pour assurer la conservation du site, le département a lancé une souscription, avec l'appui de la Fondation du patrimoine. Qui plus est, les thermes figurent sur la liste des sites destinataires des recettes du Loto du patrimoine, établie par la mission « Bern ».

Pour Antide Viand, président de l'Anact, cette expérience invite « à réfléchir sur la place du public en archéologie. Elle nous montre qu'il peut s'impliquer et être acteur des projets. Il peut même être en position de maître d'ouvrage en contribuant à son financement. »

A Warcq, la restitution au public des découvertes scientifiques en cours devra donc faire l'objet d'une réflexion approfondie.

## **Acceptabilité sociale de l'archéologie**

Par l'impôt, les citoyens contribuent au financement de l'étude des archives du sol. Sans doute seront-ils aussi de plus en plus nombreux à le faire par des dons pour des projets concernant leurs territoires. La médiation constitue donc en quelque sorte le retour que les citoyens et les territoires sont en droit d'attendre des acteurs de l'archéologie.

Perspective qui débouche sur ce que les professionnels appellent « l'acceptabilité sociale de l'archéologie ». La question de l'acceptabilité a déjà été traitée par les

archéologues dans leurs relations avec les aménageurs, qui financent les fouilles et voient l'avancement de leur chantier retardé par le travail des archéologues. « Il s'agit de leur faire comprendre que l'archéologie n'est pas qu'une contrainte de temps et d'argent, mais aussi l'occasion de valoriser leurs travaux en montrant qu'ils contribuent à la compréhension du patrimoine », rappelle Antide Viand.

L'argument vaut pour les collectivités, qui sont aussi aménageurs, et qui, pour certaines d'entre elles, financent un service d'archéologie territoriale. « Elles ont une responsabilité par rapport au patrimoine. L'archéologie a certes un coût, mais elle est aussi porteuse d'identité, solidarité territoriale, et d'attractivité touristique », plaide Antide Viand.

Et de prendre l'exemple des offices de tourisme des EPCI qui ont grandi très vite dans le sillage de la loi NOTRe. « Beaucoup d'offices de tourisme intercommunaux ne savent plus trop comment communiquer sur le patrimoine. L'archéologie leur apporte de la matière. »

### **Numérique ou médiation humaine ?**

En archéologie, la médiation n'est cependant pas chose nouvelle. A la fin des années 1970, le Laboratoire d'archéologie départemental du Val-de-Marne, considéré comme un pionnier, y accordait déjà une attention particulière. « Depuis, tous les services archéologiques des collectivités en font », note Antide Viand.

Mais entre-temps, la révolution numérique a bousculé les pratiques culturelles, les attentes du public, et les méthodes de transmission. La place des outils numériques dans la valorisation des collections archéologiques a pris une importance centrale dans la réflexion professionnelle : quel équilibre trouver entre ce qui relève de la reconstitution numérique d'un site et le récit sur des lieux visitables et autour d'objets palpables ?

« Il est indéniable que l'écran capte l'attention, en particulier celle des enfants, constate Antide Viand. Mais le tout numérique n'est pas la solution. Nous voyons bien sur le terrain que les gens veulent aussi de la médiation humaine. »

### **De l'archéologue au médiateur**

En amont de la restitution, les archéologues produisent des connaissances à la lumière des informations livrées par les vestiges exhumés. Beaucoup contribuent ensuite à l'élaboration de démarches de médiation vers le grand public. Voire, s'adressent directement au public.

Sont-ils pour autant les mieux placés ? « La solution de facilité est de se mettre dans la posture de celui qui sait, face à des personnes à qui on demande d'écouter, dans un mouvement descendant. Cette option a aujourd'hui ses limites. Il faut la présence d'un médiateur qui s'approprie le discours pour le transmettre et aide à créer du lien. » L'Anact compte d'ailleurs dans ses rangs des médiateurs de l'archéologie. Des spécialistes qui ont aussi leur réseau : Ram-Antique, ou Réseau archéologie médiation dédié aux médiateurs des musées d'archéologie, partenaire des journées de l'Anact 2018.